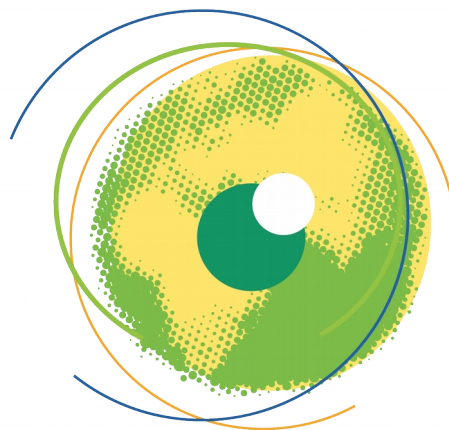


cerdd
centre ressource du
développement durable



Consultation

« Réalisation de 2 dossiers documentaires sur les thèmes du transport de marchandises et nouveaux modèles économiques et du management des transitions »

Type de produit : Rédactionnel

Quantité : 2 lots de dossiers pédagogiques documentaires.

Date de remise des offres : 5 mai 2017 à 12h00

CONTEXTE

Le Cerdd

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Nord-Pas de Calais, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Un domaine d'action transversal : les plans, programmes et projets territoriaux de développement durable ;
- Les nouveaux modèles économiques durables comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la lutte contre les changements climatiques ;
- La satisfaction des besoins sociaux et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires du Nord-Pas de Calais (Pays, PNR, EPCI, Collectivités) et les acteurs-relais ou têtes de réseaux dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

Le programme Territoires en transitions

Le programme Territoires durables 2017 s'est structuré autour de la problématique du management des transitions territoriales vers le développement durable, avec 3 axes distincts :

- **Management interne des organisations autour des conditions et moyens de la transition** (Innovations organisationnelles, mode projet ; évolutions des métiers, compétences et postures ; expérimentations et innovations...)
- **Pilotage stratégique des politiques publiques** (Cohérence entre ambitions locales et internationales – ODD, COP21, Habitat III ; articulation projets et schémas locaux et régionaux – SRADDET, Master plan TRI... ; évaluation et indicateurs...)
- **Animation de la transition territoriale et de ses acteurs** (Vision prospective partagée ; besoins et bien-être territorial ; nouvelles méthodes de coopération public-privé...)

Le programme Transitions économiques

En région HDF, quelques dizaines d'entreprises font évoluer leurs modèles d'affaire vers les nouveaux modèles économiques. De nouvelles offres, plus en phase avec les enjeux de la Troisième Révolution Industrielle/Rev3, apparaissent mais ne rencontrent pas forcément des territoires, des collectivités ayant déployé de stratégies d'accueil de ces dynamiques nouvelles autour de l'économie de la fonctionnalité, de l'économie circulaire....Ce programme a pour vocation d'animer et outiller les acteurs économiques en coordination avec le Club Noé, les CCI et ses partenaires et de favoriser le déploiement des nouveaux modèles économiques.

LA MISSION : Réalisation de 2 dossiers pédagogiques documentaires

Article 1 – Cible

Le propos du Cerdd est plus particulièrement le développement territorial durable. Sa cible repose essentiellement sur les acteurs régionaux, qu'ils soient issus de la sphère publique, privée ou du tiers secteur.

L'objectif pédagogique des monographies sera ainsi de favoriser l'appropriation des outils et méthodes mobilisées, et la compréhension du contexte de leur utilisation dans le cadre de l'action ou de la démarche valorisées.

Dans la mesure où certaines actions ou démarches peuvent avoir une forte vocation expérimentale, les enseignements (en matière de forces / difficultés / freins / leviers) seront capitalisés en vue de permettre et d'encourager la reproduction de l'action dans de meilleures conditions pour les nouveaux porteurs de projet.

Article 2 – Descriptif synthétique de la mission

La mission comprend 2 lots, qui pourront être attribués ensemble ou indépendamment :

- lot 1 : un dossier documentaire sur « Transport de marchandises et nouveaux modèles économiques »
- lot 2 : un dossier documentaire sur le « management interne des transitions »

Le prestataire aura à charge :

- **la réalisation d'une revue de littérature (articles académiques, rapports publics, articles de presse spécialisée,...)**
- **la réalisation d'interviews,**
- **les prises de vue** (portrait de la personne interviewée et deux photographies illustrant la pratique de développement durable).
- **la rédaction des contenus,**
- **l'organisation et la présentation des contenus,**

Il devra ensuite assurer et suivre les **étapes de validation de l'ensemble des contenus** avec le Cerdd.

Article 3 – Contenus

Lot 1 : Réalisation d'un dossier documentaire sur « Transport de marchandises et nouveaux modèles économiques »

Ce dossier documentaire consiste en un travail de veille et d'analyse qui sera préparatoire à une réunion de travail ouverte (Focus Group) du [Dispositif prospectif « Villes durables et Nouveaux Modèles économiques »](#) porté depuis 2010 par le Cerdd et la CCI Hauts-de-France

en lien avec la politique régionale Troisième Révolution Industrielle Rev3.

Ce dispositif « Villes Durables » constitue un espace informel de dialogue, de partage d'expériences, et de construction de nouveaux repères autour de la ville durable et des nouveaux modèles économiques et de développement. Ce Groupe est ouvert à une grande diversité d'acteurs : pilotes de projets urbains innovants, professionnels et usagers explorant de nouveaux modes de faire la ville, entreprises engagées dans la prise en charge des enjeux de la ville... pour imaginer ensemble et co-produire le développement durable des territoires, de la ville et des modes de vie de demain. Dans le cadre de cette dynamique, nous avons privilégié trois axes principaux d'approfondissement : Habiter durablement la ville de demain, Mobilité durable et Alimentation durable.

S'agissant plus particulièrement de l'enjeu de la mobilité durable, les questions se posent à divers niveaux qu'il convient d'articuler : les transports de personnes ou de biens à l'échelle régionale, française, européenne nécessitent des formes de réponse en partie similaires à celles imaginables à l'échelle d'une ville. Cependant, des spécificités existent tant au regard des acteurs concernés que des modes de production de réponses. Dans le cadre de nos Focus Group, l'attention est portée sur la ville durable. Nous centrons donc nos réflexions sur les mobilités urbaines et péri-urbaines.

Le Cerdd et la CCI Hauts-de-France comptent organiser le 28 septembre 2017 une nouvelle séance de travail (Focus Group) autour du thème de la mobilité durable et plus spécifiquement de la question du transport de marchandises. Ce dossier documentaire viendra nourrir la préparation de ce temps et sera remis en version papier aux participants du Focus et par ailleurs mis en ligne sur le site du Cerdd (www.cerdd.org).

Aujourd'hui en France, ce secteur des transports est l'un des plus producteurs d'externalités négatives : consommation de ressources, émissions de GES, pollutions... Les nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité,...) proposent de repenser la manière dont les transports de marchandises prennent en charge les flux et structurent/aménagent les villes et les territoires. Ainsi, les principaux axes de progrès sont :

- la mise en place de circuits courts (favoriser la production de biens (aliments, matériaux etc.) localement plutôt que de les faire venir sur une longue distance),
- la conception de systèmes de livraison urbaine réduisant le nombre de déplacements (mutualisation de livraisons, optimisation des tournées, points relais, logistique inverse, intermodalité...),
- le développement d'alternatives à l'utilisation de véhicules de transport "classiques" (par voie d'eau, véhicules électriques, vélo électrique,...).

Lot 2 : Réalisation d'un dossier documentaire sur le management interne des transitions vers le DD

Ce dossier documentaire consiste en un travail de veille préparatoire à l'organisation d'un « Atelier du Cerdd » sur ce sujet du « management interne des transitions » au début décembre 2017. Cet événement proposera la présentation de retours d'expériences et leur mise en débat. Le dossier sera notamment remis aux participants.

La question du management interne des transitions

Plusieurs éléments sont à souligner :

- **Le management en « mode projet », qui cherche à instaurer de la transversalité et de l'horizontalité, demeure une difficulté.** S'il permet de dynamiser et lancer une démarche ou un projet, il se heurte aux **structures et habitudes de travail sectorielles et verticales des organisations**, notamment des collectivités territoriales. Par ailleurs, il est difficile de maintenir une telle organisation dans le temps, lorsque le projet est lancé.
- **L'approche intégrée demeure une nécessité pour relier les solutions entre elles dans une perspective de transition cohérente.** Cependant, les récents appels à projet nationaux ont plutôt été pensés de manière sectorielle ou thématique, dans des optiques opérationnelles de court terme, pour accélérer les projets (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte – TEPCV, Territoires Zéro Déchets Zéro Gaspillage – ZDZG, ...). La difficulté de cette approche est qu'elle ne permet pas de déployer une vision politique, stratégique de la transition territoriale.

Il paraît donc important de travailler sur le management interne de la transition, en questionnant la conception des politiques publiques au regard de l'organisation interne dans une perspective stratégique. **Il s'agit d'identifier les évolutions organisationnelles, mais également les changements de posture individuels, qui favorisent la coopération** (entre élus, agents, services, partenaires...) autour de ce projet de transition. Quelles méthodes, techniques, approches sont mises en œuvre dans cette perspective ? Constituent-elles des conditions de réussites pour gérer le changement organisationnel vers la transition écologique et sociale ?

Article 4 – Format de restitution des dossiers

Chaque dossier documentaire comprend l'équivalent de 10 à 15 feuillets, soit environ 35 000 à 50 000 signes.

Le prestataire proposera une présentation et une organisation attractive des contenus favorisant une lecture pédagogique du dossiers :

- Le dossier sera mis en forme avec un maquettage simple (page titre, sommaire...) reprenant les éléments de charte graphique du Cerdd remis au prestataire ; le livrable doit pouvoir être distribué en tant que dossier participants pour l'événement de destination,
- 2 versions attendues : imprimable (avec sources / liens apparents) et un format interactif (par exemple fichier PDF cliquable),
- Le prestataire pourra faire des propositions sur l'adaptation web des contenus du dossier,

Sur la base de recherches internet, de revue de littérature et d'interviews de personnes ressources, le prestataire réalisera un dossier documentaire qui permette la compréhension des enjeux du thème et le démarrage d'un projet. Il proposera les exemples de projets et leurs résultats, les personnes ressources, les éléments de conviction, les chiffres clés.... Ces dossiers thématiques doivent être pédagogiques et donc pensés de sorte qu'ils soient attractifs, avec des informations pertinentes et une lecture rapide.

Le Cerdd viendra en appui de la réflexion, de l'identification des sources documentaires et des initiatives à valoriser (prévoir des Allers-retours entre le Cerdd et le prestataire). Il se chargera de l'adaptation web des contenus des dossiers documentaires.

Selon la thématique, le contenu d'un dossier pourrait être le suivant :

- Éléments de constats, d'enjeux, de contexte et de conviction pour une bonne compréhension de la thématique (chiffres clefs, contexte national et local, aspects législatifs et réglementaire...)
- Synthèse de plusieurs exemples concrets (éléments de méthodologie, mise en valeur des étapes et y associer des éléments de compréhension, de chiffres clefs...)
- Interviews ou parole de porteurs de projet ou de personnes ressources (3 interviews par dossier documentaires)
- Sélection de documents ressources diversifiés et pertinents (articles, vidéos, guides, photos...)
- Proposition de chiffres ou propos pour montrer les résultats des initiatives proposées
- Proposition des structures ou personnes ressources, initiatives remarquables
- Éléments de prospectives sur le thème (évolutions à venir, ouverture...)

Article 5 - Délais

Le démarrage de la mission est prévu début-mai.

Pour le lot 1 l'échéance est prévue pour début septembre 2017.

Pour le lot 2, l'échéance est prévue pour mi-octobre 2017.

Il sera demandé au(x) prestataire(s) sélectionné(s) un aller-retour mensuel, sur les travaux en cours (suivi d'échanges).

Article 6 - Cadrage

Pour chacun des lots, une réunion de cadrage au démarrage de la mission avec le Cerdd, et le cas échéant avec son partenaire de la CCI Hauts-de-France, permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE GLOBALE

Le coût financier d'un dossier documentaire est estimé entre 1500 et 3000 euros TTC (frais de déplacements inclus).

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix	40%
- Connaissances en matière de développement durable, transports / mobilité durable, management public et privé, nouveaux modèles économiques,...	35%
- Compétences journalistiques, rédactionnelles et de synthèse (références)	25%

Début de la consultation : le 11 avril 2017

Échéance : le 5 mai 2017 à 12h

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19
Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle
Télécopie : 03 21 78 72 69

Responsable : Emmanuel BERTIN, Directeur du Cerdd

Contacts :

- Antoine BOUTONNE, Chargé de mission Economies durables, aboutonne@cerdd.org, 03 21 08 52 45, pour le lot 1

- Antoine GOXE, Chargé de mission Territoires durables, Cerdd, agoxe@cerdd.org, 03 21 08 52 46, pour le lot 2